



ZNIEFF 2^{ème} génération 230030855

type I
87020001

Date de la description : 2003

Date de la mise à jour :
Nouvelle zone

LE MARAIS DE CRESSEVAL

Liste des communes concernées : SAINT-VIGOR, LA CERLANGUE, TANCARVILLE

Superficie (ha) : 870,78 ha

Intérêt de la zone : Cette zone, également appelée Demi-Lune ou Les Herbages, est délimitée au Sud par le canal de Tancarville et au Nord par la RN 182. L'essentiel de cette plaine alluviale est à présent déconnectée de la Seine. Elle est en partie alimentée par des sources issues des résurgences des bas de falaises de craie.

Les prairies y sont encore bien représentées bien que de nombreuses parcelles aient été converties en maïs. Elles sont pâturées, fauchées ou gérées en régime mixte (fauche puis pâture du regain). On y trouve encore un réseau relictuel de haies vives.

Ce marais alluvial est plus particulièrement caractérisé par la présence des prairies de l'association du Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi. Elle correspond à une prairie calcicole hygrophile qui se développe sur des substrats riches en bases à texture argileuse ou argilo-limoneuse et où le sol est assez riche en matières organiques.

Les autres prairies se rapportent à l'Hordeo secalini-Lolietum perennis, association mésohygrophile qui se développe sur des sols alluviaux plus drainants que la prairie précédente et pauvres en matière organique. Les autres formations occupent une faible superficie : peupleraie, végétation des haies, magnocariçaie, mégaphorbiaie, végétation des mares et fossés. Les trois dernières formations abritent plusieurs espèces déterminantes comme le très rare Dactylorhize fistuleux (*Dactylorhiza fistulosa*) protégé au niveau régional, le Jonc à fleurs obtuses (*Juncus subnodulosus*), la Laïche aiguë (*Carex acuta*), le Callitriche à crochets (*Callitriche hamulata*), la Morrène aquatique (*Hydrocharis morsus-ranae*), la Renoncule de Baudot (*Ranunculus baudotii*), le Rorippe des marais (*Rorippa palustris*), le Rubanier simple (*Sparganium emersum*), la Spirodèle à plusieurs racines (*Spirodela polyrhiza*)... Ces six dernières espèces sont plus particulièrement présentes dans les mares à gabion.

Les prairies du Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi abritent également plusieurs espèces déterminantes dont la Laïche à épis distants (*Carex distans*), le Dactylorhize négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), l'Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum*) protégée au niveau régional, l'exceptionnel Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*).

Les prairies de l'Hordeo secalini-Lolietum perennis sont moins riches en espèces remarquables que la prairie précédente. On y retrouve toutefois la Laïche à épis distants, l'Orchis à fleurs lâches, mais aussi le très rare Jonc de Gérard (*Juncus gerardii*), l'exceptionnel Jonc comprimé (*Juncus compressus*)...

Les prairies les plus humides peuvent être favorables au Râle des genêts (*Crex crex*), une des espèces les plus menacées au Monde qui niche dans le Marais du Hode ; elles accueillent le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), la Bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*), le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)... Le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) fréquente toute la zone. La Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) est régulière dans les saulaies bordant les fossés.

En période de migration, les prairies humides et les mares sont utilisées par de nombreux oiseaux d'eau, spécialement les Anatidés, Limicoles (ces deux groupes étant visés par la présence des mares à gabions), les Ardéidés...

Une gestion plus extensive des prairies permettrait d'augmenter encore la richesse biologique de ce marais alluvial.

Facteurs influençant l'intérêt de la zone : atterrissements, envasement, assèchement, traitements de fertilisation et pesticides, mises en culture, travaux du sol, comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides, rejets de substances polluantes dans les eaux, autoroute

Critères d'intérêt patrimoniaux : écologique, faunistique, oiseaux, floristique

fonctionnels : fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales, corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges, étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs

complémentaires : paysager (paysage esthétique, issu de pratiques culturelles ancestrales)

Bilan flore : 33 phanérogames déterminantes :

Juncus subnodulosus Schrank, *Carex acuta* L., *Carex distans* L., *Dactylorhiza fistulosa* (Moench) H. Baumann et Künkele, *Dactylorhiza praetermissa* (Druce) Soó, *Hordeum secalinum* Schreb., *Hydrocharis morsus-ranae* L., *Callitriche hamulata* Kütz. ex Koch, *Juncus gerardii* Loisel., *Spirodela polyrhiza* (L.) Schleid., *Lotus corniculatus* L. subsp. *tenuis* (Waldst. et Kit. ex Willd.) Berher, *Orchis laxiflora* Lam., *Ranunculus baudotii* Godr., *Rorippa palustris* (L.) Besser, *Scirpus maritimus* L., *Sparganium emersum* Rehm., *Juncus compressus* Jacq.

2 ptéridophytes déterminantes :

Ophioglossum vulgatum L.

Bilan faune : 10 oiseaux déterminants :

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), *Tarier des prés* (*Saxicola rubetra*), *Faucon crécerelle* (*Falco tinnunculus*), *Faucon hobereau* (*Falco subbuteo*), *Phragmite des joncs* (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Typologie des principaux milieux abritant des espèces déterminantes :

22.4 VEGETATIONS AQUATIQUES

37.1 COMMUNAUTES A REINE DES PRES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

37.21 PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES

53.14 ROSELIERES BASSES

53.21 PEUPLEMENTS DE GRANDES LAICHES (MAGNOCARIÇAIES)

Cette ZNIEFF de type I est incluse dans la ZNIEFF de type II n° 8702 - L'ESTUAIRE DE LA SEINE